

CONGRES CONFEDERAL – LYON du 13 au 17 juin 2022

INTERVENTION SUR RAPPORT D'ACTIVITES

Rapporteur : selon l'ordre de désignation par la conféd, ~~celui/celle qui est prévu.e lors de l'inscription~~

Intervention au nom des UTR des Côtes d'Armor – Finistère – Ille et Vilaine et Morbihan

Comme cela a été souligné dans le rapport (et dans les interventions) le dernier mandat pour les retraités bretons a aussi connu des périodes de rupture dans nos rencontres physiques tant entre les membres des structures qu'avec les adhérents.

Cependant le lien a été maintenu en permanence avec les adhérents, sous diverses formes, avec toujours le souci de l'Autre tant du point de vue santé que familial. Les nouvelles syndicales ont été très importantes durant cette période.

Notre développement en termes de nombre d'adhérents s'est donc maintenu, voire légèrement augmenté.

Cela passe bien sûr par un transfert des adhérents « salariés » vers les « retraités », et donc un travail de longue haleine, de contacts, d'explication avec les syndicats d'actifs

On peut noter le projet de convention qui se finalise ces jours-ci :

- avec le syndicat Construction Bois Bretagne-Atlantique,
- et celui avec le syndicat breton des Banques et Assurances.
- Un contact est aussi pris avec la F3C.

Partager nos outils, se donner des objectifs communs en respectant les rôles des uns et des autres, devraient permettre une meilleure connaissance du syndicat des retraités, et donc une augmentation importante d'adhésions de nouveaux retraités.

La formation « adhérent CFDT bientôt retraité » participe aussi à ce partage des connaissances, et à la motivation pour nous rejoindre. 2 à 3 formations par an sont assurées en Bretagne, sous l'égide de l'Ifreb.

Faire adhérer, c'est bien...

Fidéliser... c'est mieux !

Car il nous faut répondre aux attentes des nouveaux adhérents retraités.

Les revendications évoquées par les retraités sont :

- le pouvoir d'achat –
- le coût de l'énergie et du logement –
- l'adaptation de celui-ci à l'avancement en âge,
- la loi autonomie, doivent s'alimenter et coller au plus près du terrain.

Citoyens à part entière sur un territoire donné, les retraités connaissent des réalités différentes en fonction de :

- leurs revenus,
- de leur sexe,
- de leur position géographique en Bretagne.

Et là, nous pouvons déplorer, comme dans d'autres régions de France et d'Outre Mer, l'augmentation des déserts médicaux. Ces situations sont préoccupantes pour toute la population et encore plus pour les personnes âgées et celles en situation de handicap.

Nos interventions dans les conférences territoriales de santé,

- à la conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA),
- les Conseils départementaux de la Citoyenneté et d'autonomie (CDCA),
- en lien avec l'interprofessionnel de la Bretagne,

- ne cessent de dénoncer cette situation et de demander des interventions de l'Etat.

Ces déserts médicaux posent aussi la question de la mobilité. Comment se rendre à des RDV médicaux (quand on a réussi à en avoir un !!) quand vous êtes sans voiture, sans transports en commun, sans famille proche ? Question cruciale qui va s'accroître avec le vieillissement de la population, et notamment celle du centre Bretagne.

Autant de points à aborder dans nos UTR, et au niveau régional à l'URR. Les commissions santé/sociale y sont actives, et apportent les éléments de réflexion.

Nos militants sont aussi actifs dans les actions de la vie de l'interprofessionnel local dans les Permanences, le juridique, la formation syndicale, les mandaterments divers... les occupations ne manquent pas.

Mais se pose, à notre avis, une réflexion sur les Unions Territoriales Interprofessionnelles (UTI). Comment les faire vivre quand les militants des syndicats de salariés manque de temps syndical pour animer, rencontrer les salariés du secteur géographique ?

L'accueil des salariés doit-il être fait seulement par les retraités CFDT ?

Quelle que soit la compétence de ceux-ci, une proximité avec les salariés est souhaitée, et surtout avec les jeunes actifs syndiqués, donnant une image plus dynamique de notre CFDT !

Vous l'aurez compris... Etre adhérents CFDT au Syndicat des Retraités remplit bien les agendas *mais il faut se garder tout de même du temps en tant que retraité*

Bonne fin de congrès à toutes et à tous